

Journée d'étude « **Les archives de Henri Alexandre et Henri Wallon, un exemple de partenariat entre famille, archivistes et chercheurs** »

Archives nationales Pierrefitte sur Seine, 1^{er} avril 2022

Le fonds Henri Alexandre WALLON et ses descendants (722 AP)

1 UN FONDS FAMILIAL QUI S'ACCROIT (722 AP) :

Un fonds classé bientôt accessible en ligne :

Les archives d'Henri Alexandre Wallon ont été déposées aux Archives du Jura par Rose-Anne Aussedat et Jean-Louis Dastarac et ont été cotées 85 J.

En 2014, elles ont été données aux Archives nationales par l'association des descendants et amis d'Henri Wallon : le fonds a alors été coté 722 AP et est conservé sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

Depuis 2014, il s'est enrichi de suppléments réguliers.

Madame Isabelle Aristide-Hastir, responsable du Département des archives privées, a terminé le reclassement du fonds, en intégrant le dernier supplément du 16 décembre 2021¹. Le répertoire méthodique détaillé sera bientôt mis en ligne sur le site des Archives nationales, ce qui permettra de faire des recherches à distance et réserver directement les documents.

Le fonds compte 91 articles, librement communicables selon les vœux de la famille.

Présentation succincte du fonds Wallon (722 AP) :

¹ Référence IR/Fran_IR_050755.

La première partie (722AP/1 à 9) concerne les documents généraux de la famille et se répartit entre les **généalogies** (qui remontent à 1652), des **albums photographiques** familiaux de 1861 à 1899 et une chronique familiale « **histoire de la famille** », réalisée par Joseph Petit : il s'agit de volumes reliés allant de 1808 à 1844, puis de 1871 à 1883, dans lesquels sont insérés des lettres originales et des portraits photographiques.

La seconde partie (722AP/10) concerne les **parents** d'Henri Alexandre Wallon.

La troisième partie (722AP/11 à 44) concerne **Henri Alexandre Wallon** et se subdivise à son tour en rubriques thématiques : portraits (722AP/11) ; épouses (722AP/12) ; Wallon professeur, député, ministre de l'instruction publique (722AP/13) ; sénateur (722AP/14) ; presse politique (722AP/15 à 21) ; Wallon académicien (722AP/22 à 25) ; Wallon historien (722AP/26) ; correspondance familiale et politique (722AP/à 38) ; décès et obsèques (722AP/39) ; postérité et hommages (722AP/40 à 44).

La quatrième partie concerne les **descendants** d'Henri Alexandre Wallon (722AP/45 à 80) : branche Étienne Wallon ; branche Henri Wallon ; Marie Wallon ; branche Paul Wallon-Charles Wallon ; branche Wallon-Deltombe ; branche Wallon-Guibert ; branche Wallon-Petit ; branche Wallon-Rabut ; branche Wallon-Rivière.

La cinquième partie concerne les **familles alliées** (722AP/81 à 88) : Caffiaux ; Jannet ; Puiseux ; Allart ; Barbedienne ; Boulan ; Deltombe ; Dupire ; Ponsar ; Tommy-Martin, etc.

Enfin, les 3 derniers articles sont des documents sans rapport apparent avec le fonds ainsi que des publications en double.

Ce fonds d'archives se caractérise par une richesse particulière, parce qu'il est très complet et parce qu'il contient des documents personnels intimes : la correspondance privée de cette famille unie se caractérise par de longues et fréquentes lettres, où les auteurs révèlent leurs sentiments et donnent de nombreux détails sur leur vie quotidienne. Citons également les journaux intimes, comme ceux de Marie Petit (1900 à 1953), Jacqueline Rivière (1914 à 1920) ou Edwige Rendu (1907) ou bien les poésies d'André Puiseux (1912).

2 MIEUX CONNAITRE HENRI ALEXANDRE WALLON

Henri Alexandre Wallon est né à Valenciennes le 23 décembre 1812 à 2h du matin. Son père, Père Martin Alexandre Joseph Wallon, âgé de 29 ans, est alors secrétaire du

commissaire des guerres ; sa mère est Fébronie Joseph Caffiaux, âgée de 31 ans. Le témoin est son oncle maternel, François Joseph Ghislain Caffiaux.

L'exploitation des archives du fonds 722 AP permet de mieux connaître la personnalité de Wallon.

Éléments de sa personnalité :

Si Wallon a toujours montré de grandes capacités intellectuelles combinées à une très grande force de travail, il montre également une attitude réservée qui intriguait : dans une lettre du 27 décembre 1830, sa soeur Sophie le décrit : « *Tu ne vaincras jamais ta timidité, ta sauvagerie, c'est le mot !²* ».

Wallon est-il de son temps ? Sophie ajoute « Tu ne te plais qu'avec ton Virgile, ton Horace, tous les vieux Grecs et Romains de l'Antiquité. », rejoignant ainsi le jugement de Michelet pour qui « [Wallon] *est vraiment le venerandus puer de Virgile !³* ».

Wallon montre également des capacités de médiateur : selon « Le Trombinoscope républicain », Wallon cherchait toujours depuis son enfance à « *concilier les choses qui semblaient le plus inconciliables et mettre d'accord les gens ou les bêtes qui paraissaient créées pour s'entre-dévorer* ».

Le socle de sa personnalité est peut-être à rechercher dans sa foi catholique. Le jeune Henri Alexandre Wallon a en effet été influencé par sa mère, catholique fervente, et par l'abbé François Rara, son ancien professeur de français, entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1836⁴. Wallon écrit dès 1832, alors âgé de 20 ans : « *Mes opinions religieuses sont bien fixées Et je ne serai pas disposé à en changer pour le premier gouvernement venu* ». Dans sa vie et dans ses choix politiques, il ne cache d'ailleurs pas sa foi catholique : il va à la messe tous les jours et assiste sans doute à la messe d'anniversaire de la mort de Louis XVI en 1877. Il inspire moralement sa fille aînée, Marie Wallon, entrée en religion le 4 juin 1868 et visitandine au monastère de la Visitation du 68, rue Denfert-Rochereau. Wallon s'intéresse également au catholicisme social de Frédéric Ozanam et rejoint la Conférence de St-Vincent de Paul en 1834. L'intérêt est réciproque, puisque Ozanam écrit à son frère le 25 mars 1848 : « *J'apprends une candidature excellente à Valenciennes, celle de mon ami Wallon, suppléant actuel de M. Guizot à la faculté. C'est un républicain sincère et un catholique solide, membre de la Conférence de St-Vincent de Paul et très zélé pour le bien des pauvres* ».

² Michelle Grenot et Didier Dastarac, « Henri Wallon (1812-1904) à travers sa correspondance », Séance en hommage à Alexandre-Henri Wallon, Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Académie des sciences morales et politiques, Paris, 11 octobre 2004.

³ Philippe Contamine, « Jeanne sur les autels : la Jeanne d'ARC d'Henri Wallon » in *Communio*, n 261, janvier-février 2019.

⁴ Francis Przybyla, *Le blé, le sucre et le charbon. Les parlementaires du Nord et leur action (1881-1889)*, PU Septentrion, [Lille], 2007.

Un hommage surprenant à la foi de Wallon provient du « Trombinoscope », pourtant un journal républicain de caricatures politiques : « [Wallon] « consacra un livre « Histoire de l'esclavage » à démontrer que le christianisme avait été un des plus grands instruments d'émancipation de l'homme. Nous n'y voyons aucun inconvénient, et d'ailleurs, les Républicains, n'ont jamais renié Jésus Christ, [...] qu'ils admirent à leur façon ».

Les épouses, Hortense Dupire et Pauline Boulan :

La première épouse de Wallon, Hortense Dupire, est née le 8 août 1814 à 5 heures du matin à Frelinghien. Elle est la fille de Pierre Joseph Dupire, alors négociant en grains et propriétaire, et de Marie Adélaïde Aimée Joseph Duthoit. Une rencontre est organisée à Douai en septembre 1838 à Douai et le mariage a lieu moins d'un an plus tard, le 26 août 1839. En octobre, le jeune couple emménage à Paris, au 22 rue Madame, dans le sixième arrondissement.

La correspondance permet de connaître quelques détails de leur vie quotidienne : un confortable siège voltaire en cuir vert est ainsi réservé pour Fébronie Wallon, sa mère, une table en acajou est installée dans la salle à manger et les rideaux rayés sont gris et rouges.

En septembre 1839, Henri Alexandre Wallon raconte comment il a soigné un rhume : avec du gruau au lait bien chaud, du sirop d'orgeat et des boules de gomme sucrées ! Hortense se procure avec moult difficultés un élixir rare et réputé, le « sirop L'Amoureux » ; sans doute efficace, il a pourtant un petit défaut : « *J'ai trouvé le sirop si mauvais que je ne n'en ai pris que 2 petites cuillérées. C'est du sirop de limaçon !* ».

Le couple fréquente les endroits à la mode, comme les restaurants et l'opéra, où se joue alors « Les huguenots » de Meyerbeer, mais Hortense se trouve mal après la fin du 4^e acte. Pourtant, Henri Alexandre rassure sa mère et lui conseille même de se réjouir : il s'avère qu'Hortense est enceinte, comme il l'annonce le 24 octobre 1839. Leur fille Marie Hortense naît à Paris le 14 juin 1840.

Les lettres de Wallon évoquent aussi la maladie et le décès prématuré d'Hortense, à l'âge de 36 ans. Le 24 avril 1851, « *Ses forces ne reviennent pas vite ; je ne sais pas si elle serait capable de refaire le voyage qu'elle a fait ; mes promenades avec elle jusqu'à présent se sont à peu près renfermées dans les limites du jardin.* ». Le 23 juin : « *Après un léger mieux [...] il y a une recrudescence de sa maladie. On a dû lui mettre de nouveaux 2 sangsues derrière chaque oreille* ».

Hortense Wallon est décédée le 28 juin 1851, à deux heures du matin.

Le jour même, Wallon écrit à sa mère : « *Que vous dire, après la fatale nouvelle que vous recevrez au moment où je vous écris ? C'est à peine si j'y crois et, quand j'envisage la réalité, je ressens en un seul instant le vide de toute ma vie !* ». Et il

ajoute ce détail poignant : « *Jusqu'à la fin, elle a vécu par l'imagination au milieu de ses enfants, les appelant, les caressant, les soignant* ».

Wallon se remarie avec Pauline Boulan, née 9 avril 1820 à Valenciennes, fille de Charles Hyacinthe Boulan, juge de paix à Valenciennes, et d'Adèle Françoise Joseph Paillot. Les enfants d'Hortense l'appellent « maman », car il est vrai qu'ils ont perdu leur mère très jeunes. Pauline Boulan décède le 31 octobre 1878 à 17 heures, à leur domicile du 25 quai de Conti⁵, où son inventaire après décès est dressé⁶.

Henri Alexandre Wallon sauveteur en mer !

Les Petites-Dalles étaient de simples maisons simples lorsqu'elles furent découvertes par Henri Wallon en 1865. Quelques années plus tard, il y passait ses vacances. Il achète la propriété *Sailot* qui deviendra la *villa Brise-Lames* au bord de la plage.

Le 20 septembre 1878, se produit un accident dont Henri Alexandre Wallon est le héros !

Vers 8 heures du matin, un voisin, Monsieur Bayard, professeur d'allemand au Collège Rollin, et ses deux filles, accompagnés de Monsieur Weber, ministre protestant, traversent la plage pour se baigner. Le père, ne sachant pas nager, reste au bord, mais les trois autres s'éloignent et se trouvent saisis par un courant violent, qui les entraîne vers le large. Ils appellent au secours.

Henri Alexandre Wallon se trouve alors dans son cabinet de travail : depuis 7 heures du matin, il rédige alors « *L'histoire du tribunal révolutionnaire* ». Entendant les cris de détresse, il saisit une bouée de sauvetage et se jette dans la mer, suivi de son fils Étienne. Wallon rejoint la fille aînée et monsieur Weber et leur donne sa bouée ; Étienne s'occupe de sauver la fille cadette. Malheureusement, le courant est trop fort et les éloigne tous vers le large. Le père Senne et deux autres anciens marins mettent à l'eau un petit canot, mais ils ne parviennent pas à franchir la lame. Une deuxième barque est mise à l'eau et repêche les nageurs. Henri Alexandre Wallon, s'étant mis sur le dos pour ménager ses forces, est repêché en dernier.

Selon *La France contemporaine*, sa réaction est de plaisanter : « *J'ai cru que mon Tribunal révolutionnaire n'irait pas jusqu'au 9 thermidor !* ».

Mais, selon son fils, il a frôlé le pire : « *Père fut tiré à l'eau le dernier. Il était temps. Il avait déjà dit adieu à tout et à tous et l'engourdissement le prenait. On le déposa à terre tout étourdi et d'une mine effrayante. Étienne était aussi tout vert. Les soins ne leur manquèrent pas. [...] Frictions, cordiaux, la chaleur d'un bon feu, un bon pas de promenade, le déjeuner, une seconde promenade les ranimèrent comme il faut.* ».

⁵ Archives de Paris, 2113 V4E3206.

⁶ Archives Nationales, MC/ET/C/1403.

Wallon reçoit une médaille d'or et son fils une médaille d'argent. Il est également nommé membre d'honneur des hospitaliers sauveteurs bretons, suite à une lettre de remerciement du 1^{er} octobre 1878.

Plein de reconnaissance, monsieur Bayard écrira chaque année à Henri Alexandre Wallon, à la date anniversaire du sauvetage. Cette correspondance ne s'achèvera qu'avec la mort de Wallon. Dans sa première lettre, le 18 septembre 1879, il écrit : « *Au moment où ces lignes vous parviendront, il y aura un an que vous avez sauvé la vie à notre fille et à notre ami, en exposant la vôtre au péril le plus imminent* ». Dans la dernière lettre, le 20 septembre 1904 : « *Cher monsieur, depuis 26 ans, j'ai épuisé avec vous toutes les formules possibles de la gratitude, de la vénération, du profond attachement. [...] Je voudrais inventer le moyen de vous faire lire dans nos cœurs [...] le dévouement, la reconnaissance que je viens vous exprimer au nom de toute ma famille, particulièrement de ma fille aînée, qui vous doit les plus belles années de sa vie* ».

Décès d'Henri Alexandre Wallon :

Wallon est décédé à 92 ans le 13 novembre 1904, à 1 heure 20 du matin, à son domicile, 25 quai Conti. Le lendemain, son éloge funèbre est prononcé à Valenciennes, sa ville natale, à l'occasion d'une session extraordinaire du conseil municipal. Les funérailles ont lieu le mercredi 16 novembre 1904, à l'église Saint-Germain-des-Prés et il est inhumé au cimetière du Montparnasse.

Le journal « *Le Temps* » indique qu'il est décédé d'un refroidissement, contracté le 5 novembre 1904, lors du mariage de sa petite-fille, Pauline Rivière avec René Giard, un archiviste-paléographe. Henri Paul et Étienne Wallon écrivent à la rédaction pour apporter un démenti et une rectification : leur père est mort d'une congestion cérébrale, provoquée par un excès de travail pour parfaire la notice qu'il comptait lire à la prochaine séance annuelle de l'académie des inscriptions et belles-lettres du vendredi 18 novembre et par son grand âge. C'est aussi une façon de protéger Pauline Rivière, en lui épargnant les remords de se croire, même indirectement, responsable de la mort de son grand-père.

3 QUELQUES ANECDOTES DE SA VIE POLITIQUE

La carrière politique d'Henri Alexandre Wallon est célèbre. Aussi, le choix a été fait de présenter deux dossiers moins connus, extraits des archives des Assemblées.

Abolition de la peine de mort :

L'Assemblée constituante rédige le projet de la Constitution de 1848. Son article 5 prévoit que « *La peine de mort est abolie en matière politique* ».

Cocquerel, Koenig et Buvignier veulent aller plus loin et proposent par amendement de remplacer l'article 5 par « *La peine de mort est abolie* ».

L'abolition totale de la peine de mort est soutenue par Victor Hugo, qui prononce un discours le 15 septembre : « *Eh Bien ! Songez-y, qu'est-ce que la peine de mort ? La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne. [...] Je vote l'abolition pure, simple et définitive de la peine de mort*⁷ ».

En miroir, citons la lettre du 17 septembre écrite par Wallon⁸ :

« *Abolir la peine de mort, c'est multiplier les assassinats et les crimes de toute espèce ; l'homme pervers qui a le poignard levé pour en frapper son semblable est arrêté par la vue de la mort, et il ne l'est pas par la crainte des travaux forcés.*

Quant à ceux qui, pour supprimer la peine de mort, invoquent les lois de la religion et de la nature, je leur répons que la peine de mort n'a rien de contraire aux lois de la religion ; l'auteur même de la religion la plus sublime a déclaré que celui tirait l'épée devait périr par l'épée. Quant aux lois de la nature, on ne doit les respecter qu'à l'égard de ceux qui les respectent [...].

N'est-il pas plus juste, en punissant le criminel, de mettre la société à l'abris des attentats, soit de la part du même meurtrier soit de la part de ses imitateurs ? ».

L'amendement en faveur de l'abolition totale de la peine de mort est repoussé par 498 voix contre 216.

Reconstitution de l'état-civil de Paris :

Wallon participe à la commission chargée d'examiner le projet relatif à la reconstitution de l'état-civil de Paris : un rapport annexe au procès-verbal de la séance du 24 octobre 1872 fait la synthèse des propositions et de la méthodologie préconisée par la commission.

« *La Commune n'a pas brûlé Paris comme elle l'aurait voulu en périssant [...] mais il y a une chose qu'elle a su détruire : ce sont les titres de leur foyer domestique, les*

⁷ Victor Hugo, *Oeuvres complètes : politique*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 1996, page 180.

⁸ Archives nationales, C/2257.

instruments publics qui établissaient leur généalogie et les rapports de leur famille, la double collection des actes de l'état-civil de la grande cité ».

La commission déplore les destructions irrémédiables, puisque les actes remontaient jusqu'au commencement du règne de François Ier.

Inspirée par les communications des archivistes de la Seine, la commission rappelle que « *les actes de l'état civil ne sont pas seulement des pièces d'archives qui dorment dans les cartons. On a besoin de les consulter fréquemment et on en réclame journellement des copies* ».

La Commission renonce à établir les actes par arrondissement. Elle opte pour une collection générale à trois divisions : naissances ; mariages ; décès. Dans chaque division, les actes seront rangés par année, mois et jour. Pour retrouver les actes, deux séries de fiches seront établies : une série par ordre de date et l'autre par ordre alphabétique du patronyme.

Quelle est la situation actuelle ? Le site des archives de Paris estime les actes détruits à 8 millions. Un tiers seulement a pu être reconstitué, le plus ancien étant le baptême de Jacques Mangot, né 5 mars 1550 à la paroisse Saint-Merri.

A la fois très complet et classé de façon détaillée, le fonds d'archives familiales Wallon (722 AP) permet de creuser davantage les connaissances que nous avons d'Henri Alexandre Wallon et de sa famille.

Magali Lacousse

Conservateur en chef

Département des Archives privées